Journal Market

le média professionnel de l'électroménager

GEM / PEM / IMAGE & SON

Kit média 2023

CALENDRIER DES PARUTIONS

PLANNING RÉDACTIONNEL

PUBLICITES PRINT ET WEB

2196 boulevard de la Lironde - Parc Agropolis II - Bât. 3 - 34980 Montferrier-sur-Lez
tél. : + 33 (0)4 67 58 82 28 - market@journalmarket.fr

Journal Market

le média professionnel de l'électroménager

GEM / PEM / IMAGE & SON

Kit média 2020
Kit média 2021
Kit média 2022
Kit média **2023**
Kit média 2024
Kit média 2025
Kit média 2026

LE SUPPORT / PRINT

Depuis 1969, JOURNAL MARKET traite et diffuse l'information du secteur de l'électroménager. En contact direct et permanent avec l'ensemble des acteurs du secteur, aussi bien les fabricants que les distributeurs, nous traitons chaque jour l'actualité et l'évolution du marché afin de mieux vous informer.

Magazine trimestriel

12.000 ex.

JOURNAL MARKET - 2196 boulevard de la Lironde - Parc Agropolis II - Bât. 3 - 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
tél. : + 33 (0)4 67 58 82 28 - market@journalmarket.fr - www.journalmarket.fr

Journal Market

le média professionnel de l'électroménager

GEM / PEM / IMAGE & SON

Kit média 2020
Kit média 2021
Kit média 2022
Kit média **2023**
Kit média 2024
Kit média 2025
Kit média 2026

MAGAZINE TRIMESTRIEL

DIFFUSION : **12.000** exemplaires
(4.000 ex. print + 8.000 ex. digital)

CALENDRIER DES PARUTIONS
pour l'année 2023

Parution en début de mois	Date limite de réception des fichiers
Mars	13/02/2023
Mai	14/04/2023
Septembre	21/08/2023
Novembre	16/10/2023

PLANNING RÉDACTIONNEL

Parution du mois	Thématiques
Mars	**Cuisson (fours, tables de cuisson, hottes)**
Mai	**Froid (réfrigerateur, caves à vin)**
Septembre	**Enseignes et PEM**
Novembre	**Bilan IFA**

La majeure partie de nos articles étant définie chaque mois en fonction de l'actualité, nous ne communiquons aucun planning rédactionnel détaillé.

Format : 24 x 32 cm / Dos carré collé

INSERTION PUBLICITAIRE

Nous fournir un PDF en HD avec traits de coupe + 5 mm de fond perdu.

Double page (L x H) : 480 x 320 mm
Page simple (L x H) : 240 x 320 mm
1/2 page hauteur (L x H) : 240 x 150 mm
1/2 page largeur (L x H) : 120 x 320 mm

Pour les tarifs veuillez consulter **Amélie DESVERGNES** par email à **a.desvergnes@journalmarket.fr**

JOURNAL MARKET - 2196 boulevard de la Lironde - Parc Agropolis II - Bât. 3 - 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
tél. : + 33 (0)4 67 58 82 28 - market@journalmarket.fr - www.journalmarket.fr

Journal Market

le média professionnel de l'électroménager

GEM / PEM / IMAGE & SON

Kit média 2020
Kit média 2021
Kit média 2022
Kit média **2023**
Kit média 2024
Kit média 2025
Kit média 2026

3 SUPPORTS / DIGITAL

Grâce à la lettre mensuelle et au site Internet, vous touchez efficacement des milliers de professionnels. La lettre mensuelle est le seul outil BtoB aussi ciblé que nous adressons à 8.000 adresses mails. Nous vous proposons aussi la diffusion de votre e-mailing sur mesure, conception incluse. Le site Internet intègre 2 emplacements pour la publicité : à partir de 2 semaines, jusqu'à 8 semaines. Découvrez ces offres.

Newsletter / journalmarket.fr / E-mailing

Jusqu'à 10.000 adresses email

Plusieurs milliers de visiteurs annuels

www.journalmarket.fr :
Guide annuaire, dates Foires & Salons, petites annonces, actualités, services.

JOURNAL MARKET - 2196 boulevard de la Lironde - Parc Agropolis II - Bât. 3 - 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
tél. : + 33 (0)4 67 58 82 28 - market@journalmarket.fr - www.journalmarket.fr

Journal Market

le média professionnel de l'électroménager

GEM / PEM / IMAGE & SON

Kit média 2020
Kit média 2021
Kit média 2022
Kit média **2023**
Kit média 2024
Kit média 2025
Kit média 2026

NEWSLETTER mensuelle

DIFFUSION : **8.000** adresses email

EFFICACE
Une visibilité optimale par l'ensemble de la profession grâce à plusieurs milliers d'adresses e-mail.

FLEXIBLE
Vous choisissez la date de votre communication au plus juste.

RAPIDE
Fichier de votre publicité à nous remettre le lundi, veille du jour de la parution.

FORMAT D'UNE ANNONCE PUBLICITAIRE

600 px

VOTRE PUBLICITÉ

216 px

Format image en JPG ou GIF animé

JOUR DE DIFFUSION :
le dernier mardi du mois

Pour les tarifs veuillez consulter **Amélie DESVERGNES** par email à **a.desvergnes@journalmarket.fr**

JOURNAL MARKET - 2196 boulevard de la Lironde - Parc Agropolis II - Bât. 3 - 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
tél. : + 33 (0)4 67 58 82 28 - market@journalmarket.fr - www.journalmarket.fr

Journal Market

le média professionnel de l'électroménager

GEM / PEM / IMAGE & SON

Kit média 2020
Kit média 2021
Kit média 2022
Kit média **2023**
Kit média 2024
Kit média 2025
Kit média 2026

SITE WEB
journalmarket.fr

Plusieurs milliers de visiteurs mensuels

FORMAT DES 2 ANNONCES PUBLICITAIRES

1 Format horizontal

1110 px

VOTRE PUBLICITÉ

145 px

2 Format vertical

350 px

VOTRE PUBLICITÉ

500 px

Format image en JPG ou GIF animé

PETITES ANNONCES

Pour recevoir le formulaire de devis, faire la demande par e-mail à market@journalmarket.fr

JOURNAL MARKET - 2196 boulevard de la Lironde - Parc Agropolis II - Bât. 3 - 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ
tél. : + 33 (0)4 67 58 82 28 - market@journalmarket.fr - www.journalmarket.fr

E-MAILING
sur mesure

DIFFUSION : **10.000** adresses email

PRÉCIS
Vous choisissez la date précise pour votre communication. Nous nous ajustons au plus juste à votre sortie de nouveau produit, à votre événement ou à votre campagne promotionnelle.

CIBLÉ
Vous définissez vous-même les cibles que vous souhaitez toucher et éventuellement celles que vous ne souhaitez pas toucher.

UNIQUE
Vous bénéficiez de la signature Journal Market pour votre communication. Vous profitez de la qualité de nos fichiers qualifiés.vous êtes le seul annonceur pour cette opération.

FACILE
Nous nous occupons de la conception. La prestation est déjà incluse dans notre offre.

JOUR DE DIFFUSION :
le mardi de votre choix

Condition générale de vente de journal market

Article 1 : Généralités
Les présentes conditions de vente sont conclues entre d'une part «Journal Market», et d'autre part, les personnes souhaitant faire appel aux prestations de service proposées par Journal Market, dénommées ci-après «l'annonceur». Journal Market peut être amené à modifier certaines dispositions de ses conditions générales de vente. Ces modifications sont opposables à compter de leurs mises en ligne et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement. Tout client annonceur de Journal Market reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-après désignées «CGV» avant d'avoir accepté un devis. Toute acceptation d'un devis, d'une proposition commerciale, ou tout paiement d'une facture à Journal Market vaut acceptation des CGV.

Article 2 : Entrée en vigueur - Durée
Les CGV entrent en vigueur dès l'acceptation d'un devis ou d'une proposition commerciale par le client et ce jusqu'à la fin du contrat et après que la prestation effectuée ait été réglée par le client.

Article 3 : Ordre
3-1 L'annonceur est responsable financièrement et juridiquement du paiement de tous les droits et de l'obtention des autorisations nécessaires pour la publication de tout message publicitaire. Il certifie que le message publicitaire ne contrevient à aucun droit, règle, ou législation en vigueur et qu'il ne comporte aucune imputation diffamatoire ou dommageable à l'égard de tiers et garantit en conséquence l'éditeur contre toute réclamation de ce fait.
3-2 La publicité paraît sous la responsabilité des annonceurs. L'éditeur se réserve le droit de refuser, sans en indiquer la raison, la publicité qu'il estimerait contraire à la bonne présentation de la publication et plus généralement à ses intérêts matériels ou moraux, lui seul étant juge.
3-3 Tout ordre, qu'il soit écrit ou oral, ne deviendra définitif qu'après acceptation par Journal Market. Cette acceptation se traduira par l'envoi d'un mail spécifiant la date de publication et le tarif de la prestation effectuée, ou par l'envoi d'une proposition commerciale que l'annonceur devra retourner avant la date d'échéance indiquée sur ladite proposition.
3-4 Tout ordre qui, à titre exceptionnel, serait passé par téléphone et ne serait pas confirmé par écrit en raison de son caractère tardif, et qui serait cependant exécuté, le sera aux conditions de Journal Market, ce que l'annonceur ne pourra contester.
3-5 Journal Market se réserve le droit de refuser pour un même emplacement, un ordre provenant d'annonceurs multiples.

Article 4 : Modification de l'ordre
Toute demande de modification de l'ordre devra être adressée par écrit à Journal Market au plus tard 15 jours avant la date de remise des éléments indiquée dans l'ordre accepté par le client. Passé ce délai, aucune modification ne pourra être effectuée. Si la modification concerne le décalage d'une insertion, celle-ci devra être acceptée par Journal Market et devra être programmée sur l'année calendaire.
Ladite modification ne prendra effet qu'à compter de son acceptation par Journal Market. L'impossibilité de modification ne constitue pas un motif d'annulation du contrat.

Article 5 : Annulation de l'ordre
Toute demande d'annulation de l'ordre devra être adressée par écrit à Journal Market au plus tard 30 jours avant la date de remise des éléments indiquée dans l'ordre accepté par le client. Passé ce délai, aucune annulation ne pourra être acceptée. Journal Market recalculera la remise sur volume et facturera le complément si nécessaire à l'annonceur.

Article 6 : Remise des documents
L'annonceur doit remettre son fichier au plus tard pour la date indiquée sur le contrat, aux dimensions techniques spécifiées dans les tarifs de Journal Market. La remise hors délai entraînera la facturation par Journal Market au prix normal quand bien même la parution n'aurait pas pu intervenir. En cas de non remise des fichiers dans les délais, ou de mauvais format, mauvaise définition, les éléments de l'annonce précédente pourront être réutilisés sans que le client ne puisse trouver à y redire.

Article 7 : Tarifs
Les tarifs sont communiqués à la demande du client, et sont exprimés en Euros (€), hors taxes. Pour les annonceurs français, la TVA au taux légal en vigueur s'applique.

Article 8 : Réclamations
Toute réclamation doit être adressée dans les 8 jours calendaires suivant la diffusion du magazine. Cette réclamation devra être faite par Lettre Recommandée avec accusé de réception. Les pages quadrichromie d'un même cahier étant tirées en amalgame, donc tributaires les unes des autres, l'impression est réalisée au mieux, sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. Aucune réclamation ne pourra être formulée si l'annonceur n'a pas fourni un cromalin à Journal Market. Toute autre réclamation, portant sur les retombées commerciales, l'environnement publicitaire ou rédactionnel de l'insertion ne pourra en aucun cas être pris en compte.

Article 9 : Remise professionnelle
Pour les factures concernant les ordres exécutés dans le cadre d'un contrat de mandat, la remise professionnelle de 15% pourra être appliquée. Elle ne pourra être accordée que si les éléments techniques nécessaires à la parution de l'insertion (conformément à l'article 3) sont fournis. Dans le cas d'un ordre passé par un mandataire, le contrat de mandat doit être obligatoirement fourni. Dans le cas où le client final serait déjà en contact avec Journal Market sans son agence, la remise professionnelle n'est pas applicable.

Article 10 : Conditions d'application d'un tarif dégressif
Les tarifs appliqués pour Journal Market sont indiqués dans le document «Tarifs OFM» de l'année en cours et sont spécifiques pour chaque format d'annonce prévu.
Les remises sur volume sont indiquées dans le document «Tarifs OFM» et sont reprécisées dans le contrat accepté par l'annonceur.

Article 11 : Facturation
Conformément aux dispositions de la loi 93-122 du 29 janvier 1993 (dite loi SAPIN), l'original de la facture sera envoyé directement à l'annonceur avec une copie de la parution. Une copie de la facture sera envoyée au mandataire. Aucune réclamation concernant une facture ne sera admise si elle n'a pas été effectuée par Lettre Recommandée avec AR adressée à Journal Market dans les 15 jours suivant la date d'émission de la facture.

Article 12 : Paiement
Le paiement devra être effectué par chèque ou par virement sous 30 jours date de facture, comme indiqué dans le contrat accepté par l'annonceur. Dans tous les cas et selon l'article L. 441-6 al.8 du Code de Commerce, le délai de règlement ne peut dépasser les 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. Si les sommes dues sont réglées après cette date, les pénalités de retard pourront être réclamées à un taux de 10% (calculé sur le montant TTC de la facture réclamée).

Article 13 : Force majeure
Dans le cas d'un événement revêtant les caractéristiques de la force majeure y compris grève, catastrophe naturelle, rendant impossible la parution du support, la responsabilité de Journal Market de pourra pas être recherchée.

Article 14 : Clause d'attribution de juridiction - Litiges
Tout différend découlant de l'interprétation comme de l'exécution des présentes conditions générales de vente, même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel en garantie, relèvera de la compétence du tribunal de commerce de Montpellier.